

RÉFÉRENTIEL DES PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

NOUS SOMMES DES PROFESSIONNELS DU DSU

Nous sommes des professionnels du développement territorial ou local, du développement social urbain, de la cohésion sociale et de la Politique de la Ville.

Développeurs spécialisés ou généralistes nous agissons dans les quartiers, les villes, les agglomérations ou à d'autres échelles afin de contribuer à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires de notre pays.

Nos employeurs sont multiples : collectivités locales, établissements publics de coopération intercommunale, associations, bailleurs, chambres consulaires, services de l'Etat, sociétés d'économie mixte, établissements publics, groupements d'intérêt public ...

Nous développons ces territoires en mobilisant les ressources locales et en adaptant à nos contextes les politiques publiques locales et nationales dans tous les champs de l'action publique et privée : politiques de la Ville, économiques, sociales, éducatives, culturelles, urbaines, environnementales et participatives.

Nos fonctions ou métiers existent depuis longtemps même s'ils restent peu reconnus.

Nous portons des valeurs, des pratiques et des références professionnelles transmises et améliorées entre générations de développeurs, en s'inspirant aussi de celles des collègues des territoires ruraux et d'autres pays.

1- NOS VALEURS PROFESSIONNELLES

Nous partageons un certain nombre de valeurs qui sous-tendent et orientent nos pratiques :

1- Le socle des valeurs républicaines

- **Les droits de l'Homme, les droits fondamentaux et la protection de l'environnement,**
- **La liberté**, notamment pour tous de changer la réalité, de choisir sa vie, son travail, son logement, ses idées ..., intimement liée à **l'égalité**, que nous traduisons par **l'équité, l'égalité de traitement** des territoires populaires et de leurs habitants et **la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.**
- **La fraternité, la solidarité**, entre personnes, entre générations, entre catégories sociales, entre territoires "riches" et "pauvres", et à l'égard des plus précaires et fragiles, en s'enrichissant de toutes leurs compétences,
- **La démocratie** dans le sens exigeant de la **participation citoyenne**, qui reconnaît à chacun la possibilité d'exercer ses droits et devoirs de citoyen sur les sujets qui l'intéressent pour contribuer au Politique et au bien commun,
- **La laïcité**, garante du bon fonctionnement des instances démocratiques

2 - Des valeurs communes et savoirs-être inspirés de nos parcours de vie et de nos pratiques professionnelles

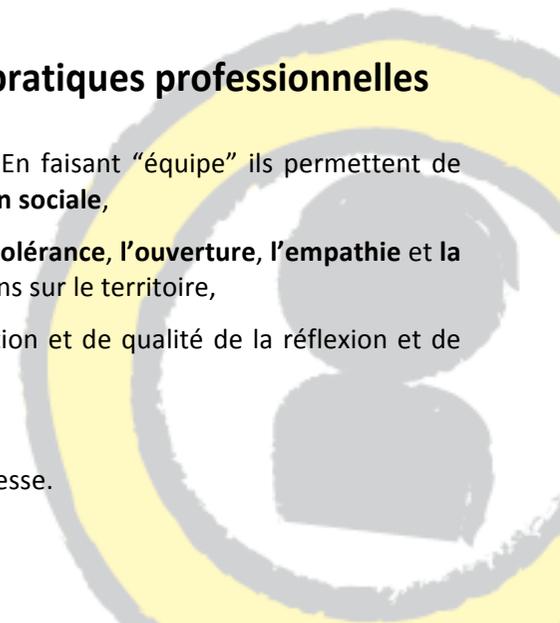
Le Collectif et l'Individu qui, dans un mouvement d'allers et retours, contribue à s'enrichir mutuellement. En faisant "équipe" ils permettent de construire de la mobilisation et de **l'intelligence collective** dans une visée d'**émancipation** et de **transformation sociale**,

L'écoute de la population, l'écoute et le dialogue entre habitants et entre acteurs, **le respect, la simplicité, la tolérance, l'ouverture, l'empathie et la convivialité** qui favorisent **la confiance, le partage**, l'enrichissement et donc la construction de projets communs sur le territoire,

La compétence, individuelle et collective, **le plaisir de travailler et la créativité** comme moteurs de motivation et de qualité de la réflexion et de l'action,

Le sens du service au public et d'une éthique professionnelle de la **responsabilité**,

Et bien sûr **l'engagement** et **le courage** qui permettent de porter ces valeurs avec conviction, pugnacité et justesse.



2- NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Nos pratiques et modes d'intervention fondent aussi nos manières de faire du développement et nos **identités professionnelles**.

Notre territoire d'intervention est un territoire urbain populaire.

En s'appuyant sur **un diagnostic territorial et une évaluation partagés**, son développement passe par l'élaboration collective d'une **stratégie globale d'intervention**.

Cette stratégie, formalisée par un **projet de territoire global** que nous voulons **durable, participatif et solidaire**, vise à réinscrire le quartier dans son agglomération et à développer la ville dans sa globalité, sans laisser de côté les habitants les plus précarisés. **Les contrats** permettent de formaliser **le partenariat** au service du projet du territoire, tant sur les objectifs que sur les moyens, dans un engagement qui doit être davantage de long terme.

Pour nous, **la participation citoyenne** et le conflit démocratique sont inhérents à toute démarche de développement dans un souci éthique de qualité démocratique et d'efficacité de l'action. La participation citoyenne enrichit **la démocratie représentative**. Elle contribue à **la co-construction du bien commun** et du vivre ensemble. Mais pour éviter qu'elles ne renforcent les inégalités, ces démarches doivent chercher à **développer le pouvoir d'agir des citoyens les plus précaires et fragiles**, afin que ceux-ci puissent effectivement peser sur les décisions qui les concernent.

L'égalité de traitement, la prévention et la lutte contre les discriminations doivent être au cœur de nos pratiques professionnelles et de nos projets de territoire. Il est question pour nous de garantir l'accès au droit des personnes concernées afin que nulle restriction d'égalité ne soit opposée à un ou plusieurs habitants en raison de son origine, réelle ou supposée, ses convictions religieuses, son sexe ou son orientation sexuelle, de son état de santé ou son handicap. Nous nous référons en cela au droit qui protège l'égalité et la dignité.

Au quotidien, nous contribuons, voire luttons, pour faire évoluer la capacité de la société à reconnaître sa diversité et à être plus inclusive et solidaire.



La mobilisation et l'adaptation des politiques et des services publics de droit commun doivent se faire en prenant appui sur des diagnostics et des évaluations, dans un souci de transversalité permanente au sein du projet de territoire.

Le partenariat, la coopération, l'expérimentation et l'innovation sont les ingrédients de l'intelligence collective locale.

S'appuyant sur une **équipe-projet** et plus largement **une ingénierie locale** solide, une conduite de projet et du changement de qualité est nécessaire pour élaborer et pour mettre en œuvre le Projet de Territoire.

La formation continue et mutuelle des acteurs, dont les équipes-projet, est un enjeu majeur pour s'adapter à l'évolution des enjeux en pleine mutation.

La prospective territoriale permet de prendre du recul et de construire des scénarios d'évolution de nos territoires et de nos modes d'intervention.



3- NOS RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES

Nous partageons des “références” qui font sens pour nous :

1- La référence à des mouvements et des pratiques de développement qui font sens pour tout ou partie de notre communauté professionnelle ...

... parce qu’elles rassemblent et évoquent en chacun d’entre nous les valeurs et les pratiques professionnelles essentielles qui nous servent de “repères” :

Le développement territorial ou local, le développement social urbain, le développement durable, le développement du pouvoir d’agir des habitants, l’égalité de traitement et la lutte contre les discriminations, le service public, la démocratie participative, le développement social local, le développement communautaire et le travail social communautaire, l’éducation populaire, l’économie sociale et solidaire, la santé communautaire, l’habitat et l’urbanisme participatif ...

Pour chacune de ces références les définitions sont multiples et elles évoluent selon les périodes de notre histoire contemporaine.

2- La référence aux politiques publiques qui contribuent au développement ...

... mais avec le souci permanent qu’elles s’adaptent et se co-construisent - bien davantage que cela se pratique actuellement dans notre pays - dans un débat permanent et exigeant entre les décideurs, les citoyens et les autres acteurs.

Texte adopté lors de l’Assemblée Générale de l’IRDSU

le vendredi 11 avril 2014 à Paris